

GOVERNANCE



- Comité technique multi-partenarial : Agence de l'eau Seine-Normandie (financeur majeur), OFB, DDTM76, Conservatoire du littoral, Université de Caen
- Association de parties prenantes : collectivités territoriales, experts et bureaux d'étude, usagers (riverains, agriculteurs, chasseurs, fédération de pêche)

BÉNÉFICES



ATTÉNUATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Réduction de la vulnérabilité du territoire face à l'élévation du niveau marin et au risque d'inondation fluviale, par la restauration de fonctionnalités d'expansion des crues et de la marée



DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Renforcement de l'attractivité touristique du site, au travers de voies de mobilité douce et de milieux naturels enrichis à découvrir



SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

- Augmentation des superficies et des fonctionnalités des zones humides
- Restauration des fonctionnalités hydrauliques du lit majeur
- Amélioration de la qualité des eaux



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Restauration de la continuité écologique multi-espèces et du milieu estuarien

...APRÈS



Reconnexion marine de la basse vallée de la Saône par le Syndicat Mixte de Bassins Versants Saône Vienne Scie

Pour en savoir plus :
www.sbvsvs.fr / direction@sbvsvs.com

CONTEXTE



TERRITOIRE

- Basse vallée du fleuve côtier de la Saône, sur 3 communes : Quiberville-sur-mer, Ste-Marguerite-sur-mer et Longueil (1 500 habitants au total en hiver, 3 000 en été)
- Au débouché d'un bassin versant de plus de 300 km² (Manche, Normandie)



ENJEUX ADAPTATION

- Vulnérabilité territoriale, face à la hausse du niveau marin et au risque d'inondation du fleuve



ENJEUX BIODIVERSITÉ

- Discontinuité écologique sur la Saône
- Limitation de la biodiversité des zones humides

AVANT...

SITUATION INITIALE

- Ancien estuaire fortement anthropisé depuis le 17^e siècle
- Déconnexion entre la basse vallée de la Saône et la Manche par une digue :
 - réduisant les fonctionnalités écologiques du lit majeur
 - aggravant le risque d'inondation fluviale

ACTIONS

- Réalisation d'un pont de 10 m de large dans la digue route en remplacement d'un épi, permettant :
 - un volume oscillant à chaque marée
 - une meilleure évacuation des crues
 - la franchissabilité piscicole
 - Modification du tracé de la Saône avec :
 - la réalisation d'un nouveau lit mineur plus long (1,5 km) et plus sinueux
 - des profils de berges diversifiés, propices au développement de milieux estuariens (slikke et schorre)
 - Reconfiguration des annexes hydrauliques existantes
 - Création d'une nouvelle filandre, chenal transversal à l'axe principal de l'estuaire, pour en améliorer les fonctionnalités
 - Aménagement d'espaces dédiés à l'avifaune, pour favoriser leur reproduction
 - Mise en place d'aménagements favorisant les déplacements doux et la découverte des milieux naturels
- € 9 900 000 €TTC

SUIVI

- Suivis hydrologiques et connexes :
 - eaux de surface et souterraines
 - évolution hydromorphologique du lit mineur et de ses annexes
 - suivi de la morphologie de la plage
- Inventaires faune / flore / habitats

ET DEMAIN ?

- La reconnexion marine de la Saône s'inscrit dans le cadre d'un projet de territoire « Basse Saône 2050 », coordonné par le Conservatoire du littoral
- Ce projet de territoire définit une trajectoire d'adaptation au changement climatique pour renforcer sa résilience, tout en prenant en compte les usages
- Cette démarche d'anticipation permet de créer une dynamique transversale et mobilisatrice, pour s'orienter collectivement vers un futur souhaité